

Les modalités visant les affectations uniques spéciales d'agents basés au Canada de la CEIC au service extérieur consolidé demeurent à l'étude.

Des discussions se poursuivent parallèlement entre les Affaires extérieures et l'ACDI, concernant le transfert de fonds pour les déplacements et les activités de représentation et les modalités d'affectation d'employés de l'Agence aux Affaires extérieures.

Quatre documents de travail ont été diffusés et ont fait l'objet de discussions officieuses. Il s'agit des documents d'I&C intitulés "Politique relative aux cadres de direction du SDC" et "Intégration de l'OTC, du SDC et des bureaux régionaux", et des documents des Affaires extérieures intitulés "Secteurs de spécialisation du service extérieur" et "Affectations à l'administration centrale". Sont également en cours de préparation les documents suivants: "Le groupe de la haute direction" (I&C), "L'avancement" (Affaires extérieures) et "Gestion du secteur de l'aide au développement" (ACDI). Tous ces documents devraient être prêts pour diffusion à la mi-septembre. Les éléments importants de ces documents, une fois approuvés, seront incorporés dans les prochains bulletins.

Ministères ayant des intérêts à l'étranger

Des représentants des Affaires extérieures ont tenu des consultations avec les ministères qui n'appartiennent pas au service extérieur mais qui ont des postes à l'étranger (SBSC, MAS, Revenu, Travail, Agriculture, Finances, Transports et Archives publiques) et leur a remis un projet de protocole d'entente relatif à leurs liens avec un service extérieur consolidé. Dans les grandes lignes, il est proposé que les postes de ces ministères à l'étranger soient transférés à l'effectif des Affaires extérieures, mais que les ministères continuent à en choisir les candidats. Les fonds affectés aux déplacements et aux activités de représentation seraient transférés au budget du ministère des Affaires extérieures et administrés par ce dernier.

De façon générale, les ministères intéressés ont réservé un accueil favorable à cette proposition et des consultations sont actuellement en cours concernant le recensement des postes et les arrangements budgétaires.